

LA LETTRE de l'Air



Lettre d'information sur la qualité de l'air en Occitanie **N° 2 SEPTEMBRE 2017**



Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air 2017-2021 : la qualité de l'air, notre défi commun

DANS CE NUMÉRO...

p 4

Assurer la surveillance de l'air pour l'Occitanie, seconde région la plus étendue de France métropolitaine

p 5

Air, climat, énergie, santé...
Quand on agit pour l'un, on doit agir pour l'autre

p 6

L'amélioration des connaissances comme soutien à un « développement respirable »

p 7

Relever le défi des évolutions sociétales par l'innovation
Accompagner la progression du savoir et du faire-savoir

L'édito

Alors même que la pollution de l'air est citée parmi les principales préoccupations environnementales des français, le droit à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé est inscrit dans la loi LAURE qui a maintenant vingt ans. Ce message est fort, il est le fondement de notre mission d'intérêt général. En région, il prend tout son sens et se décline à travers la stratégie de surveillance que nous avons construite pour la qualité de l'air en Occitanie.

Un plan stratégique efficace pour notre observatoire exigeait, en premier lieu, de se mettre en cohérence avec les besoins des territoires, identifiés par les acteurs locaux, collectivités, industriels, associatifs. Ce n'est pas perdre du temps que de prendre le temps de l'écoute et du diagnostic partagé. C'est la garantie d'un choix éclairé et d'une action équitable, efficace et cohérente. C'est pour cela que nous avons voulu un plan élaboré avec l'appui de tous nos partenaires adhérents et des personnels.

Déploiement de notre mission d'intérêt général, transversalités air/climat/énergie/santé, étude sur l'impact des activités humaines, innovation, communication... Les grandes orientations stratégiques guideront nos actions.

L'Occitanie est une région aux formidables atouts : deux métropoles, treize départements... La diversité des territoires de la région Occitanie et son exceptionnelle attractivité imposent aux acteurs locaux de s'adapter, de se développer pour répondre à cette dynamique. Nous voulons accompagner ce mouvement pour qu'il préserve la qualité de l'air. Partout, nous devons porter un «développement respirable». C'est le coeur de l'action d'Atmo Occitanie, observatoire régional de l'air.



Thierry SUAUD,
Président Atmo Occitanie

Pour la qualité de l'air : une ambition à long terme, des actions sur cinq ans

Document réglementairement prévu pour les associations de surveillance de la qualité de l'air, le PRSQA, Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air, définit les orientations, sur le long terme, qui guideront les plans d'actions de l'observatoire. Atmo Occitanie a défini cinq lignes de force pour sa stratégie :



Mission
d'Intérêt
Général

Garantir la mission d'intérêt général de surveillance de la qualité de l'Air et contribuer aux stratégies nationale et européenne

Il s'agira d'adapter le dispositif de surveillance au territoire de la nouvelle région, et au nouveau zonage préconisé par l'État. L'optimisation et la complémentarité des outils de surveillance seront recherchées pour garantir une qualité d'information du public sur tous les points du territoire.



Enjeux
Air Climat
Energie Santé

Adapter l'observatoire aux enjeux transversaux Air / Climat / Energie / Santé

En accompagnant les collectivités dans les plans et programmes locaux, en renforçant les partenariats sur ces thématiques, l'observatoire contribuera à une meilleure compréhension de ces enjeux et de leur transversalité.



Impact des
activités et
aménagement

Evaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air

L'observatoire étudiera l'impact des activités ou des projets d'aménagement sur la qualité de l'air : aménagement de quartiers d'habitation ou d'axes routiers, d'activités industrielles...



Innovation
Observatoire
de demain

Préparer l'observatoire de demain, participer à l'innovation

Pour répondre aux évolutions et demandes sociétales croissantes et légitimes, l'observatoire apportera un diagnostic objectif par rapport à des substances non réglementées (par exemple les nanoparticules ou les phytosanitaires). Il adaptera son action aux nouvelles technologies d'observation, et participera à des recherches sur ces nouvelles technologies.



Information
Sensibilisation
Concertation

Informers, sensibiliser et se concerter

C'est aussi une mission réglementaire que d'informer le public des résultats de la surveillance. La communication devra s'adapter aux évolutions des modes d'accès à l'information.

Un plan concerté : une garantie de cohérence avec les besoins

Nouvelle par son périmètre, nouvelle par l'étendue de ses missions, nouvelle par ses statuts, nouvelle par ses moyens et par son organisation, Atmo Occitanie a posé, dès sa création, les bases d'un nouveau projet pour la surveillance de la qualité de l'air en région, à travers son Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air.

Cette stratégie s'est ainsi construite avec l'appui des adhérents, du personnel et des parties prenantes. Questionnaires en ligne, rencontres et temps de construction collectives ont forgé ces perspectives nouvelles qui sont déclinées dans l'objet social de notre association.

Cette démarche a permis la synthèse et la hiérarchisation des attentes portées par nos partenaires pour répondre aux enjeux du territoire, en cohérence avec les missions portées par le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air, c'est notre plan d'action à cinq ans.



Assurer la surveillance de l'air pour l'Occitanie, seconde région la plus étendue de France métropolitaine

L'Occitanie couvre un peu plus de 11 % du territoire national, représentant la deuxième région la plus étendue de France Métropolitaine. Avec 9 % de la population française, c'est la cinquième région la plus peuplée de France, et deux métropoles, Toulouse et Montpellier, y rayonnent.

Les réglementations européenne et nationale imposent d'assurer une couverture optimale du territoire en déployant un dispositif de surveillance intégré.

Pour l'AASQA, il s'agira d'adapter le dispositif de surveillance au territoire de la nouvelle région, et au nouveau zonage préconisé par l'État.

Sur 13 départements, on rencontre un littoral méditerranéen densément peuplé, 2 des 13 plus grandes métropoles de France, Toulouse et Montpellier, 2 agglomérations de plus de 250 000 habitants, Nîmes et Perpignan, de nombreuses collectivités, des territoires ruraux...

L'optimisation et la complémentarité des outils de surveillance seront recherchées pour garantir une qualité et une égalité d'information du public sur tous les points du territoire.

Le dispositif de surveillance doit permettre de documenter à la fois les situations représentatives de l'exposition générale de la population : la pollution de fond urbaine et rurale, et les teneurs les plus élevées auxquelles la population est exposée : la pollution de proximité liée au trafic routier ou aux activités industrielles.

**La pollution de l'air :
seconde préoccupation
environnementale,
troisième cause de
mortalité en France**



**Mission
d'Intérêt
Général**

Air, climat, énergie, santé... Quand on agit pour l'un, on doit agir pour l'autre

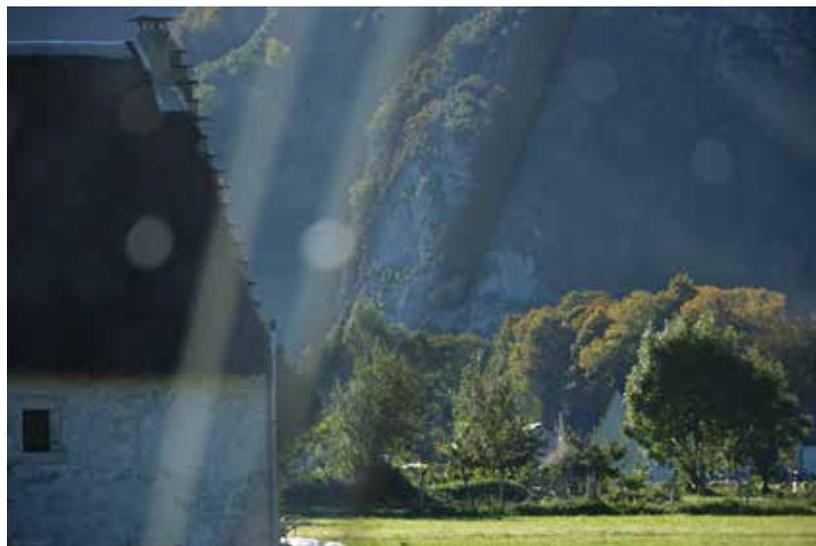
Consommation d'énergie, qualité de l'air, impact sur la santé, changement climatique : ces problématiques sont étroitement liées. Le développement d'un modèle durable passe par une approche transversale qui puisse prendre en compte tous ces défis. Les réglementations européenne et française le prévoient, les territoires s'en emparent... Et la stratégie d'Atmo Occitanie le prend en compte.

Les nombreux impacts de la pollution de l'air sur la santé humaine et sur l'environnement ont fait évoluer la réglementation dans l'objectif d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs de cette pollution.

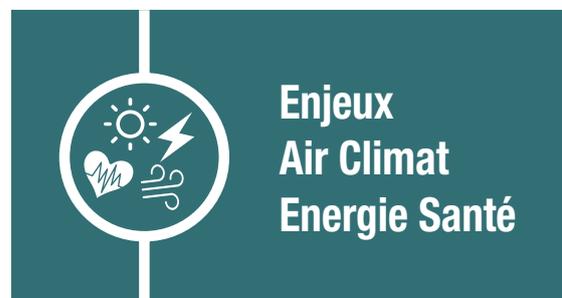
La réglementation impose la mise en place de plans d'actions pour lutter contre la pollution de l'air. Les régions, les départements, les métropoles, les intercommunalités, les villes ont la responsabilité de construire et suivre ces plans d'actions. Tous les échelons des territoires sont concernés.

Pour Atmo Occitanie, cela se traduit concrètement par le renforcement des partenariats et de l'accompagnement des collectivités : pour leur permettre de mieux comprendre la qualité de l'air, ses mécanismes et ses enjeux locaux, et permettre d'identifier des leviers d'action à mettre en œuvre pour l'améliorer.

L'observatoire renforcera son action dans l'évaluation et le suivi de plans et programmes territoriaux tels que : les Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET), les Plans de Déplacements Urbains (PDU), les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA), les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET),...



**La qualité de l'air ?
un enjeu sanitaire,
environnemental,
économique et social**



L'amélioration des connaissances permet de mieux évaluer l'impact de la qualité de l'air

Fin 2013, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) classait, la pollution de l'air extérieur comme cancérigène. La dernière étude de Santé Publique France* évalue à plus de 2 800 le nombre de décès qui seraient évités chaque année en Occitanie si la pollution aux particules fines était, partout en région, au plus bas niveau connu en France.

Du point de vue de l'impact financier de la pollution de l'air, en 2015, une commission d'enquête sénatoriale estimait le coût total de la pollution entre 68 et 97 milliards d'euros par an pour la France, (donc entre 5,8 et 8,27 milliards d'euros pour la région Occitanie**) intégrant à la fois les dommages sanitaires de la pollution, mais également ses conséquences sur les bâtiments, les écosystèmes et l'agriculture.

* Cochet A. Impact de l'exposition chronique à la pollution de l'air sur la mortalité en France : point sur la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées. Saint-Maurice : Santé Publique France ; 2016. 2 p.

** en extrapolant uniquement sur la répartition de la population régionale.



L'amélioration des connaissances comme soutien à un « développement respirable »

Accompagner les choix par l'amélioration des connaissances

Sur les cinquante dernières années, les actions menées pour la réduction de la pollution de l'air ont permis une amélioration de la situation. En proximité des principaux axes routiers, notamment sur certains territoires urbains, des populations demeurent néanmoins exposées à des concentrations dépassant les seuils pour la protection de la santé.

Plus largement, alors même que l'exceptionnelle attractivité régionale place l'Occitanie, à horizon 2020, troisième région la plus peuplée de France métropolitaine, les territoires doivent s'adapter : développement de ZAC, d'axes routiers, d'activités industrielles nouvelles... Des travaux d'amélioration des connaissances sont nécessaires pour accompagner ces développements dans une logique de préservation de la qualité de l'air.

Pour objectiver les choix, il faut contribuer à l'amélioration des connaissances, investiguer ces zones à enjeux en partenariat avec les acteurs locaux, et mettre à disposition des informations fiables, que ce soit sur les zones urbaines à fort développement démographique, mais aussi sur les zones rurales.

Cet axe stratégique implique l'évaluation et le suivi d'impact d'une grande diversité d'activités humaines et de projets d'aménagement : impact des dispositifs de chauffage et de froid, évaluation des contributions des activités industrielles, conséquences des projets d'infrastructures de transport, conséquences des activités agricoles... La finalité ? Accompagner le développement et préserver un air toujours plus respirable.

Impact des activités et aménagement



Relever le défi des évolutions sociétales par l'innovation



Innovation
Observatoire
de demain

Dans le prolongement de l'amélioration des connaissances, le programme régional anticipe la structuration de l'observatoire de demain.

Les innovations technologiques offrent des perspectives pour mieux comprendre l'exposition des individus dans leurs activités quotidiennes, leurs transports, leur habitat. Au-delà, la problématique de la qualité de l'air dépasse désormais l'enjeu, déjà conséquent, des polluants réglementés : dioxyde d'azote, particules, ozone, métaux...

Les interrogations se multiplient quant à la présence dans l'air, et à l'effet sur la santé, de composés étroitement liés à l'introduction de préoccupations nouvelles : les nanoparticules, les phytosanitaires, ou encore certains métaux lourds.

C'est aussi le cas pour d'autres nuisances comme les odeurs, le bruit, la radioactivité ou les ondes électromagnétiques, qui correspondent souvent à des zones soumises à des inégalités environnementales et sociales.

Réaliser des études ou participer à des recherches contribuant au développement d'outils et de connaissances sur la qualité de l'air, accompagner l'innovation et le transfert technologique : tel est l'enjeu pour demain !



Information
Sensibilisation
Concertation

Accompagner la progression du savoir et aussi celle du faire-savoir

Informar les personnes notamment les plus sensibles lors d'épisodes de pollution est un élément fort de la mission d'intérêt général. In fine, prenant en compte les attentes sociales légitimes, une meilleure information sera recherchée en valorisant et diffusant les connaissances sur la qualité de l'air. L'objectif de l'observatoire est d'évoluer vers un dispositif plus participatif et interactif.

La communication demeure une mission prioritaire de l'observatoire et concerne la publication régulière d'éléments relatifs aux épisodes de pollution, à la surveillance, à la prévision, aux consommations énergétiques. À travers une information et une communication adaptées, nous entendons donner aux citoyens les clés de l'action pour limiter leur exposition, améliorer la qualité de l'air et produire ainsi de l'engagement durable.

Cela implique d'une part de travailler sur les technologies permettant l'accès à l'information, et d'autre part sur la qualité pédagogique de la communication, gage d'une meilleure appropriation du message.

La communication et les outils associés seront ainsi déclinés en épousant les évolutions technologiques, l'essor du numérique, et l'open data, pour s'adapter aux différents publics et à leurs modes d'accès à l'information.

La démarche de sensibilisation des publics, à tout âge de la vie, sera ainsi recherchée afin que chacun puisse être acteur d'une meilleure qualité de l'air. C'est notamment, pour les plus jeunes, à travers le déploiement d'ateliers de sensibilisation dans les écoles de la région, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie, que l'observatoire s'engage dans des informations ludiques, pédagogiques et adaptées.



Les membres du conseil d'administration d'Atmo Occitanie élus le 1^{er} mars 2017 : élus parmi les membres adhérents de l'observatoire, ils sont représentants de quatre collèges : État, Collectivités, Industriels, Associations et personnalités qualifiées.

Cinq valeurs fondamentales retenues par les adhérents

La compétence : Ensemble de fonctions attribuées ou déléguées à travers la loi et précisé dans les statuts de l'AASQA ;

L'expertise : Dispositif d'aide à la décision, par la recherche des faits techniques ou scientifiques ; il est mis à disposition des partenaires qui sont confrontés à des questions hors de leur portée directe ;

L'indépendance : Qualité d'un groupe qui évalue en toute impartialité, sans se laisser influencer par des pressions extérieures ou par ses intérêts propres ;

La transparence : Parfaite accessibilité de l'information dans les domaines qui regardent l'opinion publique ;

L'efficacité : Capacité d'un groupe ou d'un système de parvenir à ses fins, à ses objectifs.



La Lettre de l'air est éditée par :

Atmo Occitanie, observatoire régional de l'Air
Directeur de publication : Thierry SUAUD, Président Atmo OCCITANIE
Contenu-Conception-Réalisation : Atmo OCCITANIE
Crédits photos : Atmo OCCITANIE
N° ISSN : 1634-5517. Tirage : 3 700 ex.
Dépôt légal : à parution.
 Imprimé en France par Imprimerie LECHA Toulouse sur papier 100 % recyclé

Un observatoire, deux agences en région :

Agence de Montpellier (siège social)
 10, rue Louis Lépine - Parc de la Méditerranée 34470 PEROLS
 Tél. 04.67.15.96.60 - Mail. contact.montpellier@atmo-occitanie.org
 Agence de Toulouse
 10 bis chemin des Capelles 31300 TOULOUSE
 Tél. 05.61.15.42.46 - Mail. contact.toulouse@atmo-occitanie.org

